



Conseil des affaires étrangères

9 décembre 2019

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, débutera à 10 heures par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères procéderont ensuite à un échange de vues sur les **relations entre l'UE et l'Afrique** en vue de préparer la réunion au niveau ministériel et au sommet qui aura lieu prochainement entre l'Union européenne et l'Union africaine.

Les ministres examineront ensuite les activités de l'UE dans le domaine des **droits de l'homme**, en particulier dans l'optique de la Journée des droits de l'homme célébrée le 10 décembre. La discussion portera essentiellement sur les instruments dont dispose l'UE, ses priorités pour les travaux futurs et la manière dont l'UE peut intensifier son action de façon ambitieuse, visible et intégrée.

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres procéderont à un échange de vues sur les travaux à venir ainsi que sur les méthodes de travail avec le nouveau haut représentant de l'Union.

Possibilités de point presse:

Vers 8h45 Déclaration du haut représentant, M. Josep Borrell, avant la session

Après le déjeuner (vers 15 heures) Conférence de presse à l'issue de la session du Conseil des affaires étrangères

[Page des sessions du Conseil](#)

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Questions d'actualité

Le Conseil des affaires étrangères débutera sa session par un débat sur les questions d'actualité, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants figurant à l'ordre du jour international.

Dans ce contexte, les discussions des ministres pourraient porter sur la situation à **Hong Kong**, compte tenu des manifestations qui s'y déroulent depuis plusieurs mois et des élections locales qui se sont tenues récemment au niveau des conseils de district.

Le haut représentant et les ministres des affaires étrangères devraient également évoquer l'évolution de la situation politique en République de **Moldavie**, après que le gouvernement a été renversé par un vote de défiance intervenu le 12 novembre, quelques semaines seulement après l'approbation, par l'UE, d'un train de mesures d'appui budgétaire destinées à soutenir les réformes dans les domaines de l'état de droit et du développement rural.

Les ministres pourraient également commenter l'évolution récente de la situation politique en **Bolivie** et la préparation des futures élections. Dans le même ordre d'idées, la **Turquie** pourrait constituer l'un des thèmes de discussion des ministres, tant pour ce qui concerne la situation dans le nord-est de la Syrie que dans le prolongement des conclusions du Conseil sur les activités de forage datant de juillet 2019 et de l'adoption récente du cadre pour des sanctions.

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur Hong Kong, 2 octobre 2019](#)

[Les participants à la réunion du dialogue structuré entre la région administrative spéciale de Hong Kong \(RASHK\) et l'Union européenne étudient les moyens d'approfondir les relations, 28 novembre 2019](#)

[L'UE approuve un nouveau train de mesures d'appui budgétaire en faveur de la République de Moldavie afin de soutenir les réformes dans les domaines de l'état de droit et du développement rural, 31 octobre 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur la Moldavie, 26 février 2018](#)

[Relations UE-Moldavie, fiche d'information \(SEAE\)](#)

[Relations de l'UE avec la République de Moldavie \(informations générales, site web du Conseil\)](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'Union européenne, sur la situation en Bolivie, 15 novembre 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur le nord-est de la Syrie, 14 octobre 2019](#)

[Activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale:le Conseil adopte un cadre pour des sanctions, 11 novembre 2019](#)

[Conclusions du Conseil sur les activités de forage illégales de la Turquie en Méditerranée orientale, 14 octobre 2019](#)

Relations UE-Afrique

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur les relations entre l'UE et l'Afrique en vue de préparer la réunion au niveau ministériel et au sommet qui aura lieu prochainement entre l'Union européenne et l'Union africaine (UA).

L'année 2020 fera date dans les relations entre l'Afrique et l'Union européenne: le prochain sommet UE-UA, qui doit se tenir avant la fin de 2020, et la conclusion des négociations post-Cotonou constitueront des jalons importants, autant d'occasions de moderniser et d'amplifier le partenariat de l'UE avec l'Afrique.

La discussion doit alimenter le débat plus large sur une nouvelle stratégie globale avec l'Afrique, lancé par la présidente von der Leyen dans ses orientations politiques pour la nouvelle Commission européenne ([Une Union plus ambitieuse – Mon programme pour l'Europe](#)).

Le débat portera sur l'aspect politique, l'aspect économique, le volet sécurité et le volet migration des relations entre l'UE et l'Afrique, ainsi que sur des questions horizontales importantes telles que le changement climatique et la transformation numérique.

La [stratégie commune Afrique-UE](#), adoptée en 2007 lors du sommet de Lisbonne, constitue le cadre global à long terme des relations Afrique-UE.

Le [cinquième et dernier sommet UA-UE en date](#) s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) en novembre 2017, réunissant les dirigeants de l'UE et de l'UA pour définir le cap à suivre en matière de coopération entre les deux continents. Ce sommet, dont le thème était "Investir dans la jeunesse pour un avenir durable", a donné lieu à une [déclaration conjointe](#) affirmant l'engagement des dirigeants d'investir dans la jeunesse pour une croissance inclusive accélérée et un développement durable. Quatre grands domaines de coopération ont été définis dans la déclaration:

- investir dans les gens
- renforcer la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance
- migration et mobilité
- stimuler des investissements pour une transformation structurelle et durable de l'Afrique

[Relations UE-Union africaine](#)

Promotion et protection des droits de l'homme dans le monde

Les ministres examineront les activités de l'UE dans le domaine des droits de l'homme, en particulier dans l'optique de la Journée des droits de l'homme célébrée le 10 décembre. La discussion portera essentiellement sur les instruments dont dispose l'UE, ses priorités pour les travaux futurs et la manière dont l'UE peut intensifier son action de façon ambitieuse, visible et intégrée.

Cette discussion sera l'occasion de réaffirmer le rôle de premier plan que joue l'UE dans la protection et la promotion des droits de l'homme partout dans le monde. Les ministres pourraient évoquer le nouveau plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2020-2024), qui fixera le niveau d'ambition de l'UE et ses priorités pour les cinq prochaines années. Le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile et la répression exercée à l'encontre des personnes qui défendent les droits de l'homme dans de nombreuses parties du monde pourraient également faire l'objet d'une discussion. Dans ce contexte, les ministres réfléchiront aussi aux moyens d'améliorer la boîte à outils dont l'UE dispose en ce qui concerne les droits de l'homme. Ils parleront aussi de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des femmes, en vue de la conférence Beijing +25.

Les ministres pourraient aussi évoquer des dossiers thématiques ou relatifs à certains pays.

La charte des droits fondamentaux de l'UE, proclamée par le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil en 2000, énonce les libertés et droits fondamentaux reconnus par l'Union européenne.

Le Conseil s'emploie à promouvoir les droits de l'homme dans les relations avec les pays tiers et les institutions internationales, ainsi que lors de la négociation d'accords internationaux.

[Protection et promotion des droits de l'homme \(informations générales, site web du Conseil\)](#)

Déjeuner informel

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres procéderont à un échange de vues sur les travaux à venir ainsi que sur les méthodes de travail avec le nouveau haut représentant de l'Union, M. Josep Borrell. Lors de cette discussion, les ministres auront l'occasion d'examiner la manière dont l'UE peut renforcer les modalités de coopération afin d'obtenir des résultats opérationnels.

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de conclusions.

Conclusions sur la politique arctique de l'UE

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la politique arctique de l'UE, reconnaissant ainsi l'importance que revêt la région arctique et l'évolution rapide de la situation dans cette région.

L'UE doit veiller à ce que sa propre approche stratégique tienne compte des évolutions pertinentes.

Compte tenu des nouveaux défis et des nouvelles possibilités qui se présentent dans la région arctique, ainsi que de l'intérêt international croissant pour cette question, le Conseil devrait attendre avec intérêt une mise à jour de la politique arctique de l'UE exposée dans la communication conjointe de 2016 intitulée "Une politique arctique intégrée de l'Union européenne". Par ailleurs, le Conseil devrait prendre acte des travaux menés par la présidence finlandaise de l'UE pour faire avancer la politique arctique de l'UE.

[Politique arctique de l'UE](#)

[Conclusions du Conseil sur l'Arctique](#)

Conclusions sur la RDC

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la République démocratique du Congo (RDC), dans lesquelles il devrait prendre note de l'évolution de la situation politique dans le pays à la suite des dernières élections.

Dans ces conclusions, le Conseil devrait indiquer qu'il continue à soutenir le gouvernement de la RDC dans sa volonté de réformer le pays, ainsi que dans des domaines clés tels que l'aide humanitaire et la lutte contre le changement climatique.

Le Conseil devrait également noter que l'UE entend continuer à se coordonner avec les Nations unies et l'Union africaine, ainsi que d'autres entités régionales dont la RDC est membre, afin de consolider la paix, la stabilité et un développement durable et inclusif en RDC.

[Délégation de l'Union européenne en RDC](#)

Conclusions sur le Soudan

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Soudan, dans lesquelles il prendra acte de l'occasion qu'offre la transition politique qui s'est engagée au Soudan. Dans ces conclusions, il réaffirmera également la détermination de l'UE à accompagner le pays sur la voie de ses réformes politiques, économiques et sociales, afin que la transition vers la démocratie s'opère avec succès.

Tout en constatant que d'importantes réformes macroéconomiques sont nécessaires pour relancer l'économie soudanaise et la placer sur la voie d'une croissance inclusive et durable, le Conseil devrait noter que l'UE se tient prête à soutenir les projets du gouvernement de transition à cet égard.

Tout en se félicitant des mesures prises récemment par le gouvernement de transition, le Conseil devrait indiquer, dans ces conclusions, que l'UE demeure préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire, qui a été aggravée par un nombre élevé de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Par conséquent, dans ces conclusions, l'UE devrait appeler les autorités soudanaises à lever les obstacles bureaucratiques auxquels continuent de se heurter les acteurs de l'aide humanitaire et du développement.

[Soudan: Déclaration du Conseil des affaires étrangères, 17 juin 2019](#)

[Délégation de l'UE au Soudan](#)

Conclusions sur un pacte en matière de politique de sécurité et de défense commune (PSDC) civile

Le Conseil devrait adopter des conclusions soulignant la contribution importante des missions PSDC civiles à la paix et à la stabilité internationales ainsi que le rôle essentiel qu'elles jouent dans le cadre de l'approche intégrée des conflits et des crises extérieurs mise en place par l'UE.

À la suite de la première conférence annuelle d'examen qui s'est tenue le 14 novembre 2019 à Bruxelles, le Conseil se félicitera que toutes les parties prenantes se soient déclarées fermement résolues, lors de la conférence annuelle d'examen, à mettre pleinement en œuvre le pacte dès que possible et d'ici le début de l'été 2023 au plus tard.

Par ailleurs, le Conseil devrait faire siennes les étapes définies lors de la conférence annuelle d'examen, qui ont pour objectif de contribuer à la mise en œuvre globale du pacte, en ce qu'elles permettent d'assurer des recoupements entre les différents domaines de celui-ci, et visent notamment à accroître le nombre d'experts détachés dans les missions et à favoriser des mesures plus concertées.

[Politique de sécurité et de défense commune civile: l'UE renforce sa capacité d'action, 19 novembre 2018](#)
